

Référendum à Savigny

Des habitants contre le rachat des Alpes

Un comité conteste la décision des élus d'acquérir pour 1,5 million de francs l'hôtel-restaurant, fermé depuis juillet dernier.

Laurent Antonoff

«Franchement, au vu des finances communales tendues ayant déjà entraîné plusieurs hausses d'impôts ou de taxes ces dernières années, ce n'est vraiment pas le moment de réaliser cet achat.» Nicolas Reymond est conseiller communal (PLR). Il est aussi le président du comité référendaire des Alpes, composé de huit habitants, dont quatre élus, tous PLR, opposé au rachat par Savigny de l'hôtel-restaurant du même nom, fermé depuis juillet dernier.



La Municipalité de Savigny juge la situation de l'Hôtel-Restaurant des Alpes intéressante. VANESSA CARDOSO

L'Hôtel-Restaurant des Alpes a été construit en 1870. Jusqu'à l'été dernier, il proposait sur trois niveaux un restaurant de 40 places, un café de 40 places également,

une terrasse extérieure de 60 places, une salle pour les petits-déjeuners de 26 places, huit chambres et un appartement de trois pièces et demie. C'est lors de

«Un préavis très sommaire et sans projet spécifique»

Le comité référendaire

la séance du Conseil communal du 5 octobre que la Municipalité a proposé de racheter l'établissement pour un peu plus de 2 millions de francs. Un préavis finalement amendé par la Commission des finances et accepté par les conseillers. Ce sera 1,5 million de francs pour le rachat du bâtiment dans un premier temps, à charge de la Municipalité de revenir devant le Conseil dans les six mois avec un concept d'exploitation ainsi qu'un projet de rénovation.

Déjà cinq restaurants

«Si nous avons proposé d'acheter les Alpes, c'est que cet hôtel-restaurant

est intéressant de par sa situation. Et si la Commune devient propriétaire, elle aura un droit de regard sur le choix du futur tenancier, ainsi que sur la restauration proposée, que nous souhaitons de qualité, avec des produits locaux», explique la syndique Chantal Weidmann Yenny (PLR). La Commune est déjà propriétaire d'un bar à café à Savigny. Elle compte encore cinq restaurants indépendants, certes disséminés sur son territoire, mais plus d'hôtel depuis la fermeture des Alpes. Le bâtiment est situé sur une parcelle affectée spécifiquement à l'hôtellerie-restauration et ne peut pas faire l'objet de transformation en logements.

Les référendaires s'étonnent quant à eux de «la soudaine volonté des autorités, comme sortie du chapeau», de racheter les Alpes. Le préavis a en effet été transmis une semaine avant le Conseil communal à ses membres et les rapports des commissions

ne sont arrivés que le jour même des délibérations. Nicolas Reymond: «Ce qui nous chiffonne le plus, c'est de savoir si cela en vaut vraiment l'investissement. Personnellement, j'en doute.» Ils jugent en tout cas le préavis «très sommaire et sans projet spécifique».

Rapport «oublié»

Autre source de mécontentement: lors du dernier Conseil, les élus ont «oublié» de se prononcer sur un rapport de minorité concernant le rachat des Alpes. Il proposait son renvoi à la Municipalité. «Nous aurions pu arguer d'un vice de forme pour faire annuler le vote. Nous avons préféré que cet objet soit soumis au suffrage populaire», poursuit le président.

Le comité a jusqu'au 23 novembre pour récolter 356 signatures valables. Il assure en avoir déjà réuni un bon tiers. À noter qu'un autre acheteur s'est annoncé pour l'hôtel-restaurant.

Savigny Référendum lancé contre le rachat de l'Hôtel des Alpes

L'établissement, fermé depuis juillet dernier, qui compte aussi un restaurant, a été racheté par la Commune pour 1,5 million de francs. Un rachat toutefois contesté puisqu'un référendum a été lancé. **Page 9**